

Mesn!l'infos!

>>> Informations municipales - Février 2019

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

Les récents épisodes neigeux nous ont prouvé que la commune était réactive et bien équipée pour assurer la continuité de l'activité économique du territoire et la sécurité des usagers de la commune.



Déneigement et/ou salage, les interventions se font prioritairement sur les routes principales puis sur les accès aux bâtiments municipaux (mairie, école, accueil de loisirs...), enfin, sur les axes secondaires. Rappelons que la commune assure le nettoyage du domaine public routier communal. Par temps de neige, les riverains sont tenus de déneiger le trottoir, l'accotement ou l'aire piétonne attenante à leur immeuble, sur toute sa longueur. En cas d'accident, le non respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité du riverain.

D'autre part, j'ai pris la décision, conjointement avec Armand Jacquemin, maire de Moussy le Vieux, de fermer la voie communale (VC3) entre le Mesnil-Amelot et Moussy le Vieux pour éviter tout accident, à cause de la neige ou à cause des congères qui pourraient se créer. Mais au vu de son état (nombreux nids de poule, accotements non stabilisés) qui rend cette route dangereuse, sachez qu'au 1^{er} mars cet accès sera fermé à tous véhicules à moteur sauf desserte agricole.

Alain Aubry
Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président à la CARPF

Bien Fidèlement,

Mairie > 2 rue du Chapeau > 77990 Le Mesnil-Amelot > 01 60 03 51 18 > www.lemesnilamelot.fr > email : mairie@lemesnilamelot.fr

A noter dans vos agendas

vendredi 1^{er} février

Collecte des déchets verts

dimanche 3 février

12h - Repas dansant des seniors - Salle Maurice Droy

lundi 18 février

Permanence en mairie du député Rodrigue Kokouendo

mardi 19 février

Collecte des gros volumes, à sortir la veille au soir

vendredi 1^{er} mars

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

samedi 9 mars

18h30 - Messe - Église Saint-Martin

samedi 16 mars

10h30, 14h et 17h - Ateliers cuisine japonaise

samedi 30 mars

18h30 - Messe - Église Saint-Martin

samedi 30 mars

19h - Concert spécial Johnny - Salle Maurice Droy

vendredis 5, 12, 19, 26 avril

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

mardi 16 avril

Collecte des gros volumes, à sortir la veille au soir

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants ainsi que les personnes ayant 18 ans au plus tard le 28 février 2019 et de nationalité française sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 mars 2019 munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de pouvoir voter aux élections de 2019. Par ailleurs, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune doivent indiquer leur nouvelle adresse en mairie. Merci de prendre note :

Élections européennes : dimanche 26 mai 2019.



La police municipale vous informe

La **police municipale** est joignable 24h/24 au 01 34 31 31 21 ou sur police@roissypaysdefrance.fr si vous observez quelque chose d'anormal. Mieux vaut prévenir que guérir. Sachez également qu'un service gratuit "Opération tranquillité absence" est disponible toute l'année. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire pour bénéficier des patrouilles de police durant votre absence. Retrouvez le formulaire sur le site de la commune (accueil > démarches en ligne).

Événements

La municipalité et le service communication vous proposent un **concours photo, ouvert à tous les Mesnilois**. (1 photo par foyer). "**L'hiver au Mesnil**". La commune et la saison doivent être clairement identifiables. Les plus belles photos seront publiées dans le prochain Mesnilois n°19, de février. Les lauréats gagneront 2 repas offerts par **l'Auberge de la Pomme d'Or** et 2 pizzas offertes par **Casa Nostra**. La photo (de 2 mégas minimum) doit être envoyée avant le 4 février, accompagnée des nom, prénom, adresse, téléphone, mail de l'auteur et d'une légende à : isabelle.rigault@lemesnilamelot.fr. Rens. au 01 60 03 60 83

La municipalité vous propose 3 ateliers "**cuisine japonaise**" samedi 16 mars à 10h30, 14h et 17h à la salle Rousseau. Venez vous initier aux techniques de préparation de makis et sushis. Renseignements et inscription obligatoire auprès d'Isabelle au 01 60 03 60 83. Ateliers réservés aux ados et adultes mesnilois. Places limitées.

Samedi 30 mars, le comité des fêtes vous propose une **soirée spéciale "Johnny"**. Venez écouter la voix de crooner de Gilles, accompagné de son équipe, autour d'un couscous. Repas (boisson comprise) + spectacle : 30€/adulte. Enfant (- de 12 ans) : 15€
19h, salle Maurice Droy. Rens. au 07 89 83 18 27.
Réservations et paiements au bureau des associations les samedis 9 et 16 mars de 9h30 à 11h30 et mercredi 20 mars de 17h à 20h.

Cantine/accueil de loisirs

Dépuis début janvier un **nouveau portail famille** a été mis à disposition des parents pour les inscriptions à la cantine et à l'accueil de loisirs. Il permet un meilleur suivi des prestations et facilite les échanges avec la structure d'accueil. De manière générale, le portail propose aux parents la pré-réservation d'activités, l'édition des statistiques, la consultation des délibérations de tarifs, la mise à jour des données personnelles etc... Pour obtenir votre mot de passe pour une première inscription, contactez Elisabeth Loureiro à l'accueil de loisirs ou Nathalie Clin à la cantine. Un seul et même mot de passe vous sera donné pour les deux structures.

Emploi / Formation

La **pharmacie de Moussy le Neuf** recherche un(e) pharmacien(ne) à temps complet ou partiel. Plus d'infos au 01 60 03 44 46 ou sur pharmacie.moussy@gmail.com.

Santé

Prochains dons du sang :

Jully, samedi 23 février, salle polyvalente, 12 rue Pierre Loyer de 9h à 13h

Oissery, lundi 25 février, salle polyvalente, rue Jean des Barres de 15h à 19h30

Dammartin en Goële, dimanche 3 mars, gymnase Maurice Lerozier, rue Eugène Hémar de 9h à 13h,

Othis, mardi 5 mars, salle Agora, avenue du 8 mai 1945, de 15h à 19h.

Prélèvement à la source

Le **prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu** est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus. Plus d'infos sur impots.gouv.fr

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

Police municipale : 01 34 31 31 21,
police@roissypaysdefrance.fr

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

n° pratiques

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24
www.osteopathe-cdg.fr

Don du sang : www.dondusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence France Victimes 77 jeudi 21 février de 14h à 17h sur RV au 01 60 03 51 18

Permanence Rodrigue Kokouendo 01 60 31 38 02